

## ❖ PRESTATIONS

❖ Appartements	HONORAIRES TTC <sup>1</sup>	A LA CHARGE DU
⇒ Jusqu'à 30 000€	20.00% TTC	Vendeur
⇒ De 30 000€ à 300 000€	9.60 % TTC	Vendeur
⇒ Supérieur à 300 000€	6.00 % TTC	Vendeur
❖ Maison / Villa	HONORAIRES TTC <sup>1</sup>	A LA CHARGE DU
⇒ Jusqu'à 300 000€	9.60% TTC	Vendeur
⇒ Supérieur à 300 000€	6.00% TTC	Vendeur
❖ Local commercial (murs)	HONORAIRES TTC <sup>1</sup>	A LA CHARGE DU
⇒ Jusqu'à 30 000€	20% TTC	Vendeur
⇒ De 30 000 € à 300 000€	12% TTC	Vendeur
⇒ Supérieur à 300 000€	10% TTC	Vendeur
❖ Fonds de commerce	HONORAIRES TTC <sup>1</sup>	A LA CHARGE DU
⇒ Jusqu'à 30 000€	20%TTC	Vendeur
⇒ De 30 000€ à 300 000€	12%TTC	Vendeur
⇒ Supérieur à 300 000€	10%TTC	Vendeur
❖ Terrains à bâtir	HONORAIRES TTC <sup>1</sup>	A LA CHARGE DU
⇒ Jusqu'à 150 000€	12%TTC	Vendeur
⇒ Supérieur à 150 000€	10%TTC	Vendeur

<sup>1</sup> TVA au taux en vigueur de 20.% incluse

<sup>1</sup> Indiquer le taux ou le montant en euros

SARL N2G IMMOBILIER au Capital de 8100€-Numéro SIREN 488766445- Numéro SIRET 48876644500032  
 Immatriculée au RC de Cannes, ayant la carte professionnelle n°11143 Délivrée par le Préfecture des Alpes Maritimes  
 Mention Transaction et gestion immobilière sur immeuble et fonds de commerce.

Garantie par April Entreprise-200 Av de Colmar-67100 Strasbourg

**Honoraires au 01/04/17**

## ❖ PRESTATIONS

❖ Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 1989)	HONORAIRES TTC <sup>1</sup>	A LA CHARGE DU
Entremise / négociation	½ mois de loyer	Bailleur
Visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail <sup>2</sup>	-8 à 10€ TTC selon la zone -8 à 10€ TTC selon la zone	Bailleur Locataire
Etat des lieux location vide <sup>2</sup>	-3€ TTC le m <sup>2</sup> -3€ TTC le m <sup>2</sup>	Bailleur Locataire
Etat des lieux location meublée <sup>2</sup>	-3€ TTC le m <sup>2</sup> -3€ TTC le m <sup>2</sup>	Bailleur Locataire
❖ Locaux de droit commun	HONORAIRES TTC <sup>1</sup>	A LA CHARGE DU
Entremise / négociation	2 mois de loyer TTC	50% bailleur 50% locataire
Rédaction du bail	inclus	
Etat des lieux	inclus	
❖ Locaux commerciaux	HONORAIRES TTC <sup>1</sup>	A LA CHARGE DU
Entremise / négociation	2 mois de loyer TTC	Preneur
Rédaction du bail	inclus	
Etat des lieux	inclus	
❖ Locaux professionnels	HONORAIRES TTC <sup>1</sup>	A LA CHARGE DU
Entremise / négociation	2 mois de loyers TTC	Preneur
Rédaction du bail	inclus	
Etat des lieux	inclus	
❖ Autres biens	HONORAIRES TTC <sup>1</sup>	A LA CHARGE DU
Entremise / négociation	2 mois de loyers TTC	Preneur
Rédaction du bail	inclus	
Etat des lieux	inclus	
❖ Locations saisonnières	HONORAIRES TTC <sup>1</sup>	A LA CHARGE DU
Entremise / négociation	30% TTC du loyer	Bailleur
Rédaction du bail	inclus	
Etat des lieux	inclus	

<sup>1</sup> Indiquer l'assiette et le taux ou le montant en euros

<sup>1</sup> TVA au taux en vigueur de 20 % incluse

<sup>2</sup> Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par décret.

SARL N2G IMMOBILIER au Capital de 8100€-Numéro SIREN 488766445- Numéro SIRET 48876644500032  
Immatriculée au RC de Cannes, ayant la carte professionnelle n°11143 Délivrée par le Préfecture des Alpes Maritimes  
Mention Transaction et gestion immobilière sur immeuble et fonds de commerce.

Garantie par April Entreprise-200 Av de Colmar-67100 Strasbourg

**Honoraires au 01/04/17**